



Forum des
entreprises
africaines
2025

Huitième Forum des entreprises africaines

Du potentiel à la prospérité :
activer les chaînes de valeur régionales en Afrique

Lundi 17 février 2025, Addis-Abeba

Note conceptuelle

I. Introduction

Le huitième Forum des entreprises africaines (Africa Business Forum) se tiendra à Addis-Abeba lundi 17 février 2025, en marge de la trente-huitième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine. Il fera fond sur les travaux de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), des communautés économiques régionales et des initiatives bilatérales des gouvernements pour identifier les projets susceptibles d'être financés sur l'ensemble du continent.

Le Forum sera organisé par la CEA en étroite collaboration avec l'Africa Finance Corporation (AFC) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA). Depuis sa création, le Forum a réuni des représentants des gouvernements, des entreprises privées, des partenaires de développement, des investisseurs nationaux et internationaux, des institutions financières et de la société civile afin de promouvoir l'investissement dans des projets bancables qui facilitent la création d'emplois et de richesses en Afrique. Lors du huitième Forum, un grand nombre de participants seront des acteurs des chaînes de valeur régionales.

Le Forum permettra aux participants d'étudier les opportunités d'investissement dans les chaînes de valeur régionales et les zones économiques spéciales en Afrique, et facilitera une compréhension commune de la demande et de l'offre actuelles de financement. Ces informations façonneront le soutien analytique et opérationnel fourni par la CEA pour le développement de diverses chaînes de valeur régionales sur le continent.

II. Contexte

Depuis le début des années 1980, les États africains se sont engagés à développer des chaînes de valeur régionales par le biais d'un certain nombre de programmes et de stratégies. Étant donné que les économies intégrées dans des réseaux commerciaux régionaux sont davantage susceptibles d'attirer des entreprises mondiales de premier plan, les chaînes de valeur régionales sont reconnues comme un barreau essentiel de l'échelle par laquelle les pays africains peuvent monter dans les chaînes de valeur mondiales.¹

Malgré certains progrès, la contribution de l'Afrique à la production et au commerce mondiaux reste nettement inférieure à son potentiel. Selon une étude menée conjointement par la CEA et le Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), la participation de l'Afrique aux chaînes de valeur mondiales entre 1990 et 2018 n'a représenté que 8 % du produit intérieur brut continental. Sa participation en amont aux chaînes de valeur mondiales est particulièrement

¹ CEA, Rapport économique sur l'Afrique 2015 : L'industrialisation par le commerce (Addis-Abeba, 2015).

faible (2 %), contre un taux de participation en aval de 6 %, ² ce qui signifie essentiellement que les entreprises africaines contribuent plus activement à la fabrication de produits qui subissent une transformation ultérieure dans d'autres régions qu'à l'importation d'intrants intermédiaires auxquels il est possible d'ajouter de la valeur en Afrique. Ce décalage entre les ressources du continent et sa valeur ajoutée suggère qu'il existe une ouverture significative pour l'investissement dans les secteurs qui renforcent la transformation et l'industrialisation locales.

C'est précisément ce faible niveau de participation qui laisse entrevoir des opportunités inexploitées sur le continent. Les chaînes de valeur régionales africaines offrent donc un point d'entrée stratégique, grâce auquel les investisseurs peuvent participer à l'industrialisation accélérée du continent et prendre pied sur un marché en pleine expansion. Les investisseurs peuvent également atténuer les risques liés à l'offre et au marché, tout en forgeant des partenariats avec les États africains, afin d'exploiter les ressources naturelles et les secteurs émergents.

Le paysage n'a jamais été aussi favorable. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) supprime les obstacles à la connexion des maillons de la chaîne de valeur et favorise l'accumulation de valeur en Afrique. En éliminant les droits de douane et les barrières non tarifaires, l'Accord remédiera au déséquilibre actuel qui fait qu'en moyenne, des droits de douane de 10,6 % sont prélevés sur les produits finis et des droits de douane de 5,6 % sont prélevés sur les produits intermédiaires en Afrique, alors que les droits de douane correspondants sur les importations en provenance du reste du monde sont respectivement de 9,4 % pour les produits finis et de 5,5 % pour les produits intermédiaires. ³

On prévoit qu'en 2050 la population de l'Afrique aura atteint 2,5 milliards d'habitants et, avec un âge médian de 20 ans, elle sera la plus jeune de tous les continents. Cette jeune population représente un précieux dividende démographique, qui peut être exploité sous forme de main-d'œuvre pour le développement industriel. En outre, si l'on tient compte des 60 milliards de dollars dépensés chaque année pour l'importation de denrées alimentaires en Afrique ⁴, la population nombreuse du continent représente un marché intérieur potentiel considérable pour les produits agricoles fabriqués par les chaînes de valeur régionales. La mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf stimulera le commerce intra-africain en éliminant les obstacles au commerce et à l'investissement, tout en améliorant l'accès à des marchés mondiaux plus vastes.

² Stephen Karingi et autres, *Implementing the AfCFTA Agreement and implications for Africa's regional value chains*, document présenté à la vingt-septième Conférence annuelle sur l'analyse économique mondiale, Fort Collins, Colorado (États-Unis), 5 juin 2024.

³ Ibid.

⁴ Kingsley Ighobor (Afrique Renouveau), « Transformer les systèmes alimentaires en Afrique : défis et opportunités – Entretien avec Ibrahim Mayaki, Envoyé spécial de l'Union africaine », Nations Unies, 29 juin 2023.

Un autre atout est la forte volonté des entreprises africaines de s'éloigner de l'extractivisme et de s'engager plus profondément dans des activités économiques diversifiées et à valeur ajoutée. Cela se voit dans la composition de plus en plus diversifiée du commerce intra-africain, où les produits manufacturés et les machines représentent ensemble un quart de la valeur totale. Cette dynamique du commerce intérieur contraste fortement avec la dynamique du commerce extérieur du continent.⁵

L'identification de chaînes de valeur régionales potentielles viables en Afrique, dont les communautés économiques régionales ont proposé un nombre important, n'a jamais été un défi. Par exemple, dans la feuille de route et la stratégie d'industrialisation pour la période 2015-2063 de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), six chaînes de valeur sont identifiées pour le développement : agroalimentaire, minéraux et exploitation minière, produits pharmaceutiques, autres biens de consommation, biens d'équipement et services. En 2014, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont adopté le programme de compétitivité de l'Afrique de l'Ouest, un plan de six ans visant à soutenir le développement de chaînes de valeur pour sept catégories de produits : manioc ; textiles et vêtements ; mangues ; technologies de l'information et de la communication ; oignons ; ananas ; et cuirs et peaux bruts et tannés. À la suite de l'élaboration de la stratégie relative au secteur du coton, du textile et de l'habillement pour la période 2020-2030 de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), ce secteur est devenu prioritaire dans les plans de développement nationaux des États partenaires de la Communauté, qui ont pour objectif commun de créer une industrie compétitive à l'échelle mondiale. L'identification de ces chaînes de valeur régionales ne s'est toutefois pas traduite par des flux d'investissement proportionnels.

III. Domaines d'intérêt

Compte tenu de la richesse des ressources naturelles de l'Afrique et des domaines dans lesquels une plus grande attention de la part des investisseurs et des politiques nationales et régionales plus ciblées sont nécessaires, la CEA a identifié trois chaînes de valeur régionales

⁵ CEA- La ZLECAf – Tout ce que vous devez savoir : foire aux questions et réponses (Addis-Abeba- 2023).

⁶ Ibid.

⁷ Chido Muniyati et Landry Signé "How Africa's new Free Trade Area will turbocharge the continent's agriculture industry" (Comment la nouvelle Zone de libre-échange de l'Afrique va donner un coup de fouet à l'industrie agricole du continent). Forum économique mondial. 14 mars 2023.

particulièrement importantes. Elles seront mises en évidence lors du Forum.

A. Chaînes de valeur agro-industrielles

L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine devrait entraîner une augmentation de 49,1 % du commerce intra-africain dans le secteur agroalimentaire d'ici à 2045, et à une augmentation de 34,2 % du commerce global.⁶ Ces chiffres montrent clairement que les chaînes de valeur agricoles en Afrique ont un potentiel important. Non seulement le secteur agroalimentaire est rentable, mais il peut également favoriser le développement durable, compte tenu de ses retombées importantes sur les moyens de subsistance des femmes, qui représentent 70 % de la main-d'œuvre agricole du continent, et des petits exploitants agricoles, qui sont responsables de 80 % de la production alimentaire africaine.⁷

L'accord conclu en 2021 par la Zambie et le Zimbabwe pour la création d'un parc agro-industriel commun, le projet de partenariat entre la Côte d'Ivoire et le Ghana pour la création d'un parc agro-industriel commun axé sur le cacao et la zone économique spéciale multi-industrielle de Kaweweta, en Ouganda, sont autant d'exemples de mesures concrètes visant à transformer le potentiel en réalité. Chaque initiative vise à positionner le ou les pays en question comme des acteurs majeurs dans l'atténuation des problèmes de sécurité alimentaire du continent et dans la réduction de la quantité de nourriture importée en Afrique, dont les dépenses s'élèvent actuellement à environ 60 milliards de dollars par an.

Les participants étudieront les possibilités d'investissement dans ces centres agro-industriels et dans d'autres centres agro-industriels émergents en Afrique. Ils examineront également des liens critiques en amont et en aval, notamment pour les engrais, l'emballage, les aliments pour animaux, la logistique et les services.

B. Chaînes de valeur de l'élevage

D'ici à 2050, les marchés africains de la viande et du lait devraient avoir augmenté respectivement de 145 % et 155 % par rapport à la période 2005-2007. En outre, les taux de croissance annuels de la consommation de viande et de lait devraient être plus élevés en Afrique que dans d'autres régions et être similaires à ceux des pays développés. En Afrique, la viande bovine, le lait et la volaille devraient offrir des opportunités commerciales favorables aux

⁶ Ibid.

⁷ Chido Munyati et Landry Signé: "How Africa's new Free Trade Area will turbocharge the continent's agriculture industry" ("Comment la nouvelle Zone de libre-échange de l'Afrique va donner un coup de fouet à l'industrie agricole du continent"). Forum économique mondial. 14 mars 2023.

éleveurs, tant en termes de volume que de valeur. La production ne suivra pas le rythme de la consommation, ce qui offrira des possibilités d'investissement lucratives.⁸

Le secteur africain de la viande bovine, mené par le Botswana, l'Éthiopie et le Tchad, dispose d'un avantage comparatif important qui positionne favorablement le continent sur les marchés haut de gamme du monde entier. Par exemple, 80 % du bœuf exporté par le Botswana répond aux normes d'alimentation à l'herbe.⁹ Pour développer cette production de viande bovine de qualité, un exemple qui pourrait être suivi ailleurs sur le continent est celui de l'entreprise Lobu Small Stock Farm, au Botswana : centre d'excellence, elle sert de modèle à d'autres exploitations car, grâce à l'adoption et à la promotion de techniques agricoles intelligentes, elle est passée de l'élevage de petits animaux à la chaîne de valeur de la viande bovine.

Les participants débattront de ce qui est nécessaire pour améliorer la compétitivité du secteur africain de la viande, en allant au-delà des dotations en ressources naturelles pour créer des chaînes de valeur robustes et performantes, à la fois en termes institutionnels et opérationnels. Ils se pencheront en particulier sur les goulets d'étranglement auxquels sont confrontées les entreprises privées et étudieront des mesures de réduction des risques pour soutenir ces entreprises. En outre, au cours de la discussion, les liens en amont et en aval seront mis en évidence, en particulier dans l'industrie du cuir. En ce qui concerne les chaînes de valeur de la viande et du cuir en général, les participants examineront également des catalyseurs essentiels, tels que le financement, les normes, l'image de marque et les services de soutien.

C. Chaînes de valeur pharmaceutiques

Depuis le milieu des années 2010, les États et les institutions africains ont intensifié leurs efforts pour renforcer les systèmes de santé du continent, en particulier sa capacité de production pharmaceutique, et contribuer ainsi à l'amélioration des résultats en matière de santé publique et au développement socio-économique. Les perturbations des économies africaines causées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ont démontré que le secteur de la santé joue un rôle essentiel dans le développement économique du continent. L'importance du secteur de la santé pour les économies africaines va toutefois au-delà des effets négatifs du COVID-19. Étant donné qu'une bonne santé est une cause, et pas seulement une conséquence, de la croissance économique, les investissements publics et privés dans le secteur de la santé du continent constituent une stratégie importante pour la construction d'économies africaines

⁸ Derek Baker et autres : « Investir dans l'élevage en Afrique : perspectives commerciales pour 2030-2050 » (Washington, D.C. : Banque mondiale).

⁹ Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) : The Revised AGOA National Response Strategy for Botswana (Stratégie nationale révisée de l'AGOA pour le Botswana) (Washington, D.C., 2021).

résilientes. Le Plan de fabrication de produits pharmaceutiques pour l'Afrique, qui s'inscrit dans la Stratégie africaine pour la santé 2016-2030 et le Plan d'action pour l'accélération du développement industriel de l'Afrique, tous deux de l'Union africaine, est le cadre dans lequel ce programme est promu sur le continent.

Le secteur de la santé est une source importante d'emplois en Afrique. L'augmentation de la capacité du secteur, non seulement à fournir des services essentiels, mais aussi à répondre à la demande de services spécialisés de haute qualité, peut être une source significative de revenus pour les économies africaines. Ces augmentations de capacité peuvent également favoriser le développement d'industries à plus forte valeur ajoutée sur le continent. Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, 70 à 90 % des produits pharmaceutiques utilisés sont importés. Or, avec une population d'environ 1,5 milliard d'habitants, le continent ne compte que 375 fabricants de médicaments, dont la plupart sont situés en Afrique du Nord¹⁰. La forte demande de produits pharmaceutiques importés est due à la lourde charge de morbidité qui pèse sur l'Afrique, où sévissent des maladies transmissibles et non transmissibles, ainsi qu'à la croissance rapide et à l'évolution des modes de vie de sa population. L'Afrique dispose d'un grand potentiel pour la fabrication de produits pharmaceutiques, compte tenu de la diversité de ses espèces végétales et de la compréhension traditionnelle unique, par certains groupes de population, de la valeur médicinale de nombreuses plantes indigènes. Cela constitue un environnement fertile pour la recherche et le développement et pour la mise en place de systèmes et de services auxiliaires, tels que le brevetage, la normalisation et le contrôle de la qualité.

La mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf se traduira par un marché plus vaste et plus libéralisé qui encouragera les investissements dans tous les secteurs économiques, y compris celui de la santé. Les gouvernements et les institutions africains s'accordent à dire que la mise en œuvre intégrale de l'Accord représente une occasion de développer des chaînes de valeur régionales solides dans le secteur de la santé, avec tous les avantages socio-économiques qui en découlent et qui sont décrits plus haut.

¹⁰ Michael Conway et autres: "Should sub-Saharan Africa make its own drugs?" (L'Afrique subsaharienne devrait-elle fabriquer ses propres médicaments ?), McKinsey, 10 janvier 2019.

IV. Raisons pour lesquelles les acteurs du secteur privé, y compris les investisseurs, devraient participer au huitième Forum des entreprises africaines

En participant au Forum, les investisseurs du secteur privé, les financiers et les autres parties prenantes seront davantage sensibilisés aux opportunités d'investissement bancables dans les chaînes de valeur régionales africaines et les zones économiques spéciales.

Les responsables gouvernementaux et autres décideurs politiques tireront parti du Forum en s'engageant directement avec les investisseurs pour mieux comprendre les domaines de la demande qui intéressent les investisseurs. En outre, ils auront l'occasion de recevoir des informations en retour de la part des investisseurs sur les risques perçus, ce qui leur permettra de mettre en place des mécanismes de réduction des risques appropriés.

Un engagement direct avec des financiers, comme la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), la Société financière africaine (AFC), la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) et la Banque de commerce et de développement du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), fournira des informations précieuses sur l'accès aux sources de financement traditionnelles et alternatives pour le développement des chaînes de valeur régionales et des zones économiques spéciales. Par ailleurs, la présence de représentants de groupes de femmes d'affaires, de groupes de jeunes, d'organisations de la société civile et des communautés économiques régionales, entre autres parties prenantes, créera un environnement idéal pour la coordination du développement inclusif, pour la coopération et pour le partage d'informations.

V. Objectifs

Les objectifs spécifiques du Forum sont les suivants :

1. Présenter les opportunités d'investissement dans les chaînes de valeur régionales et les zones économiques spéciales africaines, afin d'attirer les investisseurs potentiels ;
2. Renforcer la sensibilisation aux chaînes de valeur régionales et aux zones économiques spéciales aux niveaux national, sous-régional, continental et international ;
3. Établir une compréhension commune entre toutes les parties prenantes sur les solutions

réalisables pour surmonter les défis de mise en œuvre rencontrés par les projets relatifs aux chaînes de valeur régionales africaines ;

4. Créer une plateforme pour l'échange d'informations entre les financiers traditionnels et non traditionnels, les entreprises privées africaines et les gouvernements sur l'accès aux sources alternatives de financement et sur la bancabilité des projets relatifs aux chaînes de valeur régionales africaines ;
5. Déterminer s'il existe un consensus sur la nécessité d'une plateforme numérique pour fournir des informations aux investisseurs, aux États et aux financiers sur les tendances actuelles et les opportunités relatives aux chaînes de valeur régionales africaines et aux zones économiques spéciales ;
6. Obtenir des déclarations d'intérêt concernant l'investissement dans des projets spécifiques liés aux chaînes de valeur régionales.

VI. Résultats attendus

Les résultats attendus du Forum sont les suivants :

1. Sensibilisation accrue aux opportunités spécifiques d'investissement dans les chaînes de valeur régionales et les zones économiques spéciales africaines ;
2. Une compréhension commune des solutions réalisables pour surmonter les défis de mise en œuvre rencontrés par les projets relatifs aux chaînes de valeur régionales africaines ;
3. Une meilleure connaissance des sources alternatives de financement pour les projets relatifs aux chaînes de valeur régionales et aux zones économiques spéciales africaines ;
4. Consensus sur la création d'une plateforme numérique sur les chaînes de valeur régionales et les zones économiques spéciales.

VII. Participants cibles

- Des dirigeants africains participant à la trente-huitième session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine ;
- Des représentants de la Commission de l'Union africaine ;

- Des représentants d'entreprises du secteur privé opérant dans les chaînes de valeur régionales en Afrique ;
- Des représentants de banques multilatérales de développement, d'investisseurs et de sociétés de capital-risque souhaitant soutenir des initiatives liées aux chaînes de valeur régionales en Afrique ;
- Des décideurs politiques et des leaders d'opinion ;
- Des chercheurs et représentants d'organisations à but non lucratif ;
- Des représentants des jeunes et des petites et moyennes entreprises ;
- Des représentants des médias.

VIII. Modalités pratiques

Date	Lundi 17 février 2025
Lieu du	Maison de l'Afrique (Africa Hall) et Salle de conférence 1 Centre de conférences des Nations Unies à Addis-Abeba
Co-organisateurs	CEA et [à préciser]
Format	Le Forum se composera de séances axées sur les trois chaînes de valeur régionales identifiées. En plus d'un dialogue entre chefs d'État, ces séances comprendront des débats d'experts impliquant un groupe diversifié de participants, comme des PDG d'entreprises multinationales, des promoteurs de projets, des investisseurs, des financiers, des prestataires de services, des représentants des communautés économiques régionales, des leaders d'opinion africains, des décideurs politiques et des représentants de groupes de réflexion, de groupes de jeunes, de la société civile, de la CEA et de l'Union africaine. Chaque séance débouchera sur au moins trois résolutions orientées vers l'action. Une exposition connexe, qui se tiendra dans la Maison de l'Afrique ou dans la salle de conférence 1, présentera des infographies et des affichages dynamiques sur les chaînes de valeur sélectionnées et offrira des possibilités de sensibilisation, de réseautage et d'apprentissage entre pairs.